



## **Droit, économie, culture, société et cinéma**

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la troisième année en 2018, ce cycle de projections-conférences de films documentaires ou de fictions français et étrangers, d'une durée de trois heures (1h30 de projection et 1h30 de cours-compléments-débats), a pour objectif de permettre d'approfondir des éléments des divers enseignements de la Faculté de Droit et de renforcer la culture générale et personnelle. A la différence d'autres formes de visionnage (ciné-club du campus, médiathèque de la Faculté ouverte aux troisième cycles, etc.), les séances sont ici envisagées comme de vrais enseignements en regard d'une matière et de thèmes précis, repris dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet. Chaque année les cinq à six projections du semestre sont réparties dans la mesure du possible entre les trois grands ensembles disciplinaires « Justice et vie judiciaire » (pour le droit privé), « Etat(s) et vie publique » (pour le droit public interne et international), « Economie et société » (pour l'économie, les évolutions sociologiques, l'histoire des idées, etc.).

Le cours est évalué sous la forme d'un QCM comportant de 5 à 10 questions par séances, soit une cinquantaine au maximum. Les questions porteront sur des éléments de la thématique abordés au cours de la séance et présents également dans les compléments.

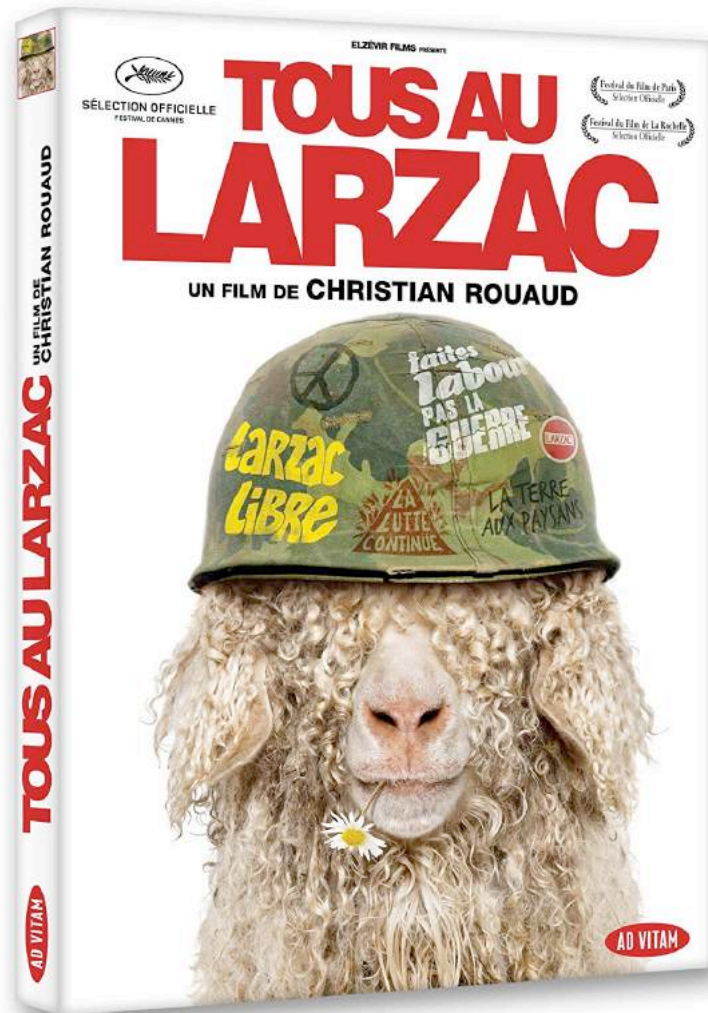
Toutes les séances ont lieu les **jeudi de 12h30 à 15h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphitheatre A3). L'entrée est libre.**

Il est bien entendu possible (et même recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité ou certaines des projections, indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué.

Le nom de l'enseignant responsable de la séance est indiqué en fin de présentation.

La première séance est annoncée ci-après. Un document pédagogique complémentaire sera fourni plus tard ainsi que le programme général des projections.

Jeudi 8 novembre 2018



*Tous au Larzac* (2012, 118 mn), de Christian Rouaud.

Ils auraient du perdre, ils gagnèrent : la lutte des paysans du plateau du Larzac contre leur expulsion et l'extension du camp militaire annoncée en 1971 par le ministre de la défense Michel Debré prendra fin exactement 10 ans plus tard par la victoire de leur revendication. Ce résultat improbable s'explique en partie par la nature de la lutte, sa signification bien au-delà de son objet même, et les moyens qui furent employés. En donnant la parole aux principaux acteurs de l'époque, après son documentaire sur la grève des ouvriers de l'horlogerie de l'usine LIP à Besançon durant la même période, le réalisateur Christian Rouaud apporte une nouvelle pierre décisive à la construction de la mémoire politique de la France de la fin du XXe siècle. Il nous permet surtout de comprendre pourquoi cette résistance citoyenne est devenue et restera longtemps encore emblématique.

Si « le Larzac » est devenu un symbole, c'est sans doute d'abord parce que la résistance menée contre les expulsions des agriculteurs pour l'extension d'un camp militaire articulait deux grands thèmes sur lesquels on reviendra.

Le premier thème est celui des modalités de protestation politiques pacifiques et très originales que cette lutte a permis d'expérimenter en France, des formes protestataires qui ont pu être reprises depuis (notamment à Notre-Dame-des-Landes même si la violence y a été plus présente). Une figure qui apparaît au début du film, et dont l'importance est soulignée par certains témoins, incarne ce choix de la « non-violence », celle du « chrétien-gandhien » Lanza Del Vasto (1901-1981), fondateur des communautés de L'Arche, militant et théoricien de la non-violence, et l'un des principaux interprètes de la pensée de Gandhi en France.

On doit lire de lui son très bel ouvrage autobiographique et poétique qui a marqué des millions de lecteurs : *Le pèlerinage aux sources*, Folio, 2014 (1943).

Ainsi que sur la non-violence et la désobéissance comme armes politiques et sur la campagne des années 1950 sur le don de terres par le successeur de Gandhi : *Vinôbâ ou le nouveau pèlerinage*, Folio, 1982.

On peut voir également ROGNON Frédéric, *Lanza del Vasto ou l'expérimentation communautaire*, Le passager clandestin, 2013, une bonne introduction à son parcours et à ses idées.

Sinon le site « officiel » est très riche : <https://www.lanzadelvasto.com/fr/>

En parallèle de son action violente Lanza Del Vasto a été également, comme Gandhi, un penseur important de l'environnementalisme et des alternatives à la société militaro-industrielle moderne.

On évoquera également ce thème qui traverse tout le combat du Larzac et que José Bové, devenu résident du Larzac et qui apparaît dans le film, a incarné à son tour dans la lutte altermondialiste des années 1990.

Sur ce point voir notamment le site : <http://larzac.org/accueil/une-histoire-singuliere/le-larzac-militant/>